

FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL À LA MAIRIE DE MERIGNAC

En matière de logement social, la mairie n'est pas propriétaire des logements mais uniquement réservataire tout en répondant aux critères définis par les bailleurs sociaux.

Les attributions sont faites directement par l'organisme H.L.M. par le biais des commissions d'attribution de logements dans laquelle la Ville est représentée. Il est donc impératif de vous faire connaître auprès de tous les bailleurs sociaux. *Vous pouvez accéder à un logement social si vous êtes une personne française ou étrangère admise à séjourner régulièrement en France (pièce d'identité obligatoire si proposition de logement par un bailleur) et si vos ressources sont inférieures ou égales aux plafonds de ressources HLM.

COMMENT EFFECTUER VOTRE DEMANDE

Avant tout démarche en mairie, vous devez vous adresser directement aux bailleurs sociaux afin d'obtenir votre Numéro Unique Départemental (N.U.D. : 033...). Ils vous indiqueront comment leur déposer ce dossier.

Pour une obtention plus rapide, il est également possible d'effectuer l'enregistrement en ligne directement sur leurs sites ou sur le portail grand public : www.demande-logement-social.gouv.fr

Ce N.U.D. est ensuite à ajouter impérativement sur le dossier cerfa destiné à la mairie.

Pour une prise en compte efficace de votre demande, il vous suffit ensuite de remplir intégralement et minutieusement le formulaire cerfa de « demande de logement social » que vous pouvez vous procurer en mairie, en mairie annexe, sur notre site internet, auprès des bailleurs ou sur www.demande-logement-social.gouv.fr Afin de constituer votre dossier, la mairie allège votre démarche administrative, une seule pièce justificative est à fournir en mairie :

La photocopie complète et lisible de votre avis d'imposition de l'année N-2

D'autres justificatifs vous seront demandés ultérieurement par les bailleurs en vue d'une présentation de votre dossier en commission d'attribution de logements. Il n'est donc **pas nécessaire d'ajouter plus de justificatifs** à cette 1^{ère} étape de dépôt de dossier en mairie.

*Si vous êtes salarié d'une entreprise du secteur privé d'au moins 10 salariés, vous devez vous inscrire sur la plateforme dédiée à ACTION LOGEMENT : AL'in, vous permettant de postuler à une plus large offre de logements.

En résumé :
REEMPLIR TRES LISIBLEMENT LE CERFA, AVEC LE N.U.D. DELIVRE PAR LES H.L.M.
ET JOINDRE VOS AVIS D'IMPOSITION N-2 (uniquement)

Vous pouvez maintenant déposer votre dossier soit à l'accueil de votre mairie, soit auprès d'une mairie annexe, soit par voie postale, soit par mail à l'adresse indiquée ci-dessous. Un accusé de réception attestant que vous êtes en demande de logement social à la Mairie de Mérignac vous sera adressé dans les 15 jours suivant le dépôt. **Les dossiers incomplets, illisibles ou sans N.U.D. ne pourront pas être enregistrés, ils vous seront retournés.**

Votre dossier est ainsi constitué pour une durée de validité d'un an. Le mois précédant la date d'expiration, vous recevrez un courrier de demande de renouvellement. Sans démarche de votre part, votre dossier sera archivé.

Le service est à votre écoute par le biais d'une permanence téléphonique pour tout conseil et information que vous souhaiteriez obtenir lors de la constitution du dossier ainsi qu'après l'enregistrement de votre demande afin d'indiquer toute modification de votre situation.
Ce lien en direct permet un suivi précis de votre situation.

Tél. : 05 56 55 66 05 (ligne directe) – Tous les matins, de 9h à 12h (sauf le vendredi).
logement@merignac.com – www.merignac.com

ORGANISMES D'H.L.M. DISPOSANT DE RESIDENCES SUR MERIGNAC

MESOLIA	COLIGNY
26, rue Fernand Grosse – Rés. Les Fauvettes 33700 MERIGNAC Tél. 05 56 11 50 50 – www.mesolia.fr	3, rue Claudeville 33525 BRUGES CEDEX Tél. : 05 56 69 43 60 – www.coligny-hlm.fr
DOMOFRANCE	ICF ATLANTIQUE
124, avenue de Magudas – Bât. B2 - 33700 MERIGNAC Tél. : 05 56 43 75 75 – www.domofrance.fr	56, rue Carles Vernet - 33800 BORDEAUX Tél. : 05 56 85 07 91 – www.groupeicf.fr
GIRONDE HABITAT	NOALIS
6, rue des Jacinthes – Rés. Foncastel 33700 MERIGNAC Tél. : 05 57 59 27 27 – www.gironde-habitat.fr	44, quai de Bacalan 33070 BORDEAUX CEDEX Tél. : 05 16 42 35 00 – www.noalis.fr
AQUITANIS	VILOGIA
4, rue Jean Artus - 33000 BORDEAUX Tél. : 05 56 00 50 50 – www.aquitanis.fr	280, boulevard Jean-Jacques Bosc - 33130 BEGLES Tél. : 08 11 88 68 86 - www.vilogia.fr
CLAIRSIENNE	ERILIA
223, avenue Emile Counord - 33081 BORDEAUX CEDEX Tél. : 05 56 29 22 92 – www.clairsienne.fr	Parc d'activité Kennedy Bât 5 avenue Rudolf Diesel 33700 MERIGNAC Tél. : 05 56 23 11 52 – www.erilia.fr
1001 VIES HABITAT	IMMOBILIERE ATLANTIQUE IMMOBILIER
202, rue d'Ornano - 33000 BORDEAUX Tél. : 05 56 51 62 42 – www.1001vieshabitat.fr	9, rue de Condé - 33000 BORDEAUX Tél. 05 17 83 78 37 - www.atlantic-amenagement.com

ADRESSES UTILES

A.D.I.L. 33	Relais C.A.F.
<i>(Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)</i> 105, av. Emile Counord – 33000 BORDEAUX Tél. : 05 57 10 09 10	73, av. du Château d'Eau – Immeuble le France 33700 Mérignac Tél. : 05 56 43 50 00
M.D.S.I.	T.L.J.
<i>(Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion)</i> 419, av. de Verdun – 33700 Mérignac Tél. : 05 56 12 13 90	<i>(Technowest Logement Jeunes)</i> 9 place Gambetta – 33700 Mérignac Tél. : 05 56 15 45 03s
C.C.A.S. de Mérignac	G.I.H.P.
<i>(Centre Communal d'Action Sociale)</i> 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33705 MERIGNAC Cédex Tél. : 05 56 55 66 50 05 56 55 66 55	<i>(Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées)</i> 436, av. de Verdun – 33700 Mérignac Tél. : 05 56 12 39 39
ACTION LOGEMENT (AL'in)	
110, av. de la Jallère – 33000 Bordeaux Tél. : 09 70 80 08 00 – www.actionlogement.fr	

Permanences téléphoniques tous les matins de 9h à 12h, sauf le vendredi au 05 56 55 66 05.